



COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Relations presse
CGT-Intérieur

01 55 82 87 37
contact@interieur-cgt.fr
interieur-cgt.fr

Armes intermédiaires et doctrine répressive : après la mutilation d'un lycéen, faut-il attendre un nouveau drame ?

Le 5 octobre dernier, à Lens, un lycéen de 15 ans perdait une main suite au jet d'une grenade assourdissante. C'est une des nombreuses victimes des « armes intermédiaires ».

Mais douze jours à peine après ce drame, Laurent Nuñez annonce que ce type d'arme pourra être utilisé lors des manifestations du 17 octobre, faisant ainsi courir un danger aux manifestants, alors même que l'enquête est toujours en cours.

Cette annonce est inadmissible. Pour la CGT-Intérieur, il est temps de regarder la réalité en face : il est clair que de telles armes utilisées en maintien de l'ordre peuvent aboutir à des drames irréparables. Il convient donc d'en réglementer finement l'usage voire l'interdiction.

Au-delà des armes intermédiaires, toute la doctrine du maintien de l'ordre doit être revue en profondeur. Le ministre glisse d'ailleurs du schéma national du maintien de l'ordre au guide des violences urbaines. Or l'emploi des armes de force intermédiaire y est, de l'aveu même de ce guide, « pas aussi limitatif » qu'en maintien de l'ordre. Traiter un mouvement social comme des violences urbaines, c'est donc lever des garde-fous.

Dans ces conditions, le maintien de l'ordre ne peut être confié qu'à des unités spécialisées : les CRS et les escadrons de gendarmerie mobile, formés et entraînés pour cela. Y employer des policiers qui n'ont ni cette formation ni cette expérience (BAC de jour, police-secours, service général...) accroît les risques, pour les manifestants comme pour les policiers et les gendarmes engagés.

Pour la CGT-Intérieur, la réponse au manque d'effectifs spécialisés ne peut pas être l'escalade des moyens. Il faut des effectifs suffisants et une formation adaptée. Le maintien de l'ordre a longtemps reposé sur un principe simple : tolérer des dégâts matériels plutôt que de provoquer des violences contre les personnes. Y renoncer, c'est faire passer la protection des biens avant celle des personnes. Le gouvernement doit abandonner une logique répressive néfaste, qui privilégie le contact et l'affrontement, et faire de la désescalade, de la protection des personnes et de l'emploi rationnel et démocratique des policiers et des gendarmes ses priorités.

La CGT-Intérieur condamne les violences, quelles qu'en soient les victimes : policiers, gendarmes, manifestants, membres de la communauté éducative. Aucun d'eux n'a à payer le prix d'un choix qui fait de la force la première réponse à une revendication.

Si le gouvernement veut éviter un nouveau drame, il est impérieux qu'il se remette à faire de la politique plutôt que de s'en remettre à la matraque.

Protéger les policiers, c'est aussi protéger la population. L'un ne va pas sans l'autre.

La CGT-Intérieur